



Décision de radiodiffusion CRTC 2007-196

Ottawa, le 20 juin 2007

Burns Lake & District Rebroadcasting Society Burns Lake (Colombie-Britannique)

Demande 2007-0125-2, reçue le 26 janvier 2007
Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-44
20 avril 2007

Entreprise de distribution de radiocommunication – renouvellement de licence

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de distribution de radiocommunication desservant Burns Lake pour la période du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2014. La licence sera assujettie aux **conditions** qui y sont énoncées.
2. Cette entreprise distribue, sous forme non codée, les émissions de Open Learning Agency (Knowledge Network).
3. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>